Mieux se préparer à s’associer, reprendre ou transmettre une ferme

Public cible
Paysan.ne.s en projet d’association ou de transmission, porteurs de projet à l’installation agricole par la reprise ou par l’association dans l'Aude ou les départements limitrophes.

Objectifs
S’outiller pour communiquer, s’organiser et préparer son projet d’installation, d’association ou de transmission avec son futur associé ou entre cédant et repreneur.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Jour 1 :
Présentation et recueil des attentes des stagiaires et présentation de la formation
Définition des rôles, place de chacun, relations familiales et professionnelles, différentes postures et de leurs évolutions (passer du statut de stagiaire à associé, de paysan.ne à retraité.e, etc.) : le cycle de l’autonomie, la théorie des rôles
Identifier les facteurs de réussite et les freins dans son projet
Mécanismes d’acquisition et transfert de compétences entre deux personnes
Les règles pour clarifier son projet en lien avec son binôme (reprise, transmission, association) : argent/travail/pouvoir/information/relation de voisinage, etc.
Mieux communiquer : animation de réunion, bureau, formations, communication interpersonnelle

Jour 2 :
Pourquoi et comment créer une société agricole ?
Comment gérer et faire évoluer une société agricole ?
Quels outils concrets pour la faire fonctionner au quotidien ?
Comment en sortir ? Comment préparer le départ d'un associé et la transmission ?
Droits de l’associé sortant (capital, comptes associés) et modalités de paiement
Bilan de la formation

Méthodes pédagogiques : Apports méthodologiques, théoriques, travaux en sous-groupes, échanges, analyse de situations vécues par les participants, partage d’expériences, élaboration de plan d’actions personnalisé.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 20/09/2021

Tarifs
Frais pédagogique : 420€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements
Resp. de stage : Cécile Sénégas
adear11.cs@jeminstallepaysan.org
Maison Paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Formation portée par l'ADEAR11,
N°OF : 91 11 00 979 11

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 oct 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 11300 Limoux	Chantal Tressera, formatrice et accompagnatrice à l’ATAG. Spécialisée dans l'accompagnement de collectifs agricoles dans les domaines de l'organisation du travail, de la communication et des relations humaines ainsi que sur les aspects juridiques et économiques des structures collectives agricoles.
08 oct 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 11300 Limoux	Chantal Tressera, formatrice et accompagnatrice à l’ATAG. Spécialisée dans l'accompagnement de collectifs agricoles dans les domaines de l'organisation du travail, de la communication et des relations humaines ainsi que sur les aspects juridiques et économiques des structures collectives agricoles.

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _